

# VILLE DE NEGREPELISSE

(82800)



## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

**Etaient présents** : CORRECHER M., RICARD J., DELMAS M., CUSIN A., TOURREL P., SIRVAIN B., MOURLHON S., BEAUFILS C., SEMILLE M., GIRAUD S., CONTE D., PELLET J., DEUS-MACAGNO D., SCHNEITER A.M., PIZZOLITTO L., BEAUTES-VOIROL C., TELLIER M., MARCIPONT D., VERGNES M.T.

**Absents avec pouvoirs** : CALMETTES J (pouvoir à CORRECHER M.), ZORBA M. (pouvoir à SIRVAIN B.), CAMASSES J.F. (pouvoir à RICARD J.), ROBICHON B. (pouvoir à PELLET J.), PEIGNELIN F. (pouvoir à CUSIN A.), GOURSOLLES A. (pouvoir à DELMAS M.), GABEL D. (pouvoir à SCHNEITER A.M.), CAMBON J. (pouvoir à BEAUTES-VOIROL C.), AURADE P. (pouvoir à TELLIER M.)

**Absent** : CAMBON Y.

**Secrétaire de séance** : SIRVAIN B.

### I - ELECTION DES DELEGUES – ELECTIONS SENATORIALES 2014

Conformément à la convocation du Préfet de Tarn-et-Garonne AP n°2014157-005 en date du 6 juin 2014, Elections des délégués appelés à former le collège électoral sénatorial pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Nombre de délégués : 15 et 5 suppléants.

Appel des assesseurs :

Les plus âgés : Madame SCHNEITER et Madame VERGNES

Les plus jeunes : Madame SEMILLE et Monsieur PIZZOLITTO

Monsieur CORRECHER président du bureau électoral

Appel des conseillers présents, absents et pouvoirs.

Il est procédé au vote : deux listes sont présentes (jointes au présent procès-verbal) :

« Nègrepelisse pour vous »

« Tarn-et-Garonne 2020 »

A l'appel de son nom, chaque conseiller glisse l'enveloppe dans l'urne.

Dépouillement : les assesseurs procède au dépouillement :

#### **Résultats de l'élection** :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 28

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 28

Liste « Nègrepelisse pour vous » : 22 voix

Liste « Tarn-et-Garonne 2020 » : 6 voix

### **Proclamation des élus :**

Elus délégués :

Liste « Nègrepelisse pour vous » : 12

Liste « Tarn-et-Garonne 2020 » : 3

Elus délégués suppléants :

Liste « Nègrepelisse pour vous » : 4

Liste « Tarn-et-Garonne 2020 » : 1

Dans l'ordre de la liste.

A 19 h 30, après lecture du procès-verbal, celui-ci est affiché avec la feuille de proclamation à la porte de la mairie.

### **II - JURY D'ASSISES : COMPLEMENT A LA CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES POUR L'ANNEE 2015**

Faisant suite au tirage au sort de la séance du conseil municipal du 5 juin 2014, il apparaît que 2 jurés n'habitent plus la commune et qu'1 juré est trop jeune (moins de 23 ans). Tirage au sort de 3 personnes sur les listes électorales de Nègrepelisse est donc rendu obligatoire.

Résultat :

- Madame ARRIGO Angélique
- Monsieur DIAS-FERNANDES Cédric
- Madame COURNILLE Jocelyne épouse VERDIE

Monsieur le Maire rappelle que l'opposition avait envoyé une lettre demandant l'inscription à l'ordre du jour de divers points mais compte tenu de l'obligation d'afficher et de transmettre les résultats à la Préfecture du Tarn-et-Garonne, ces questions seront abordées lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire précise toutefois que, concernant l'ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle, une réunion avec l'inspecteur d'académie en présence de Monsieur BARAT, Directeur Général des Services a eu lieu. L'inspecteur d'académie a précisé que la 7<sup>ème</sup> classe se fera en fonction des effectifs inscrits à la rentrée 2014.

Madame BEAUTES VOIROL intervient en disant « ce fera ou ce fera pas »

Monsieur le Maire répète les termes de l'inspecteur d'académie : se fera en fonction des effectifs à la rentrée.

Ensuite Monsieur le Maire propose, qu'éventuellement, une réunion de la commission des finances soit programmée durant l'été pour revoir l'attribution des subventions.

A ces propos Monsieur TELLIER intervient en disant que « ce n'est pas éventuellement, nous avons écrit un courrier et nous attendons une réponse ».

Monsieur le Maire clôture la séance à 19 h 45 en souhaitant bonne soirée et bonnes vacances à tous les conseillers.